



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 10-janv.-2022

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Combustion Chamber Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 68917

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Utilisations déconseillées All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Fabriqué et distribué par:

Distributeur

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail: EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Inhalation (gaz)	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement**Danger**

Nocif par inhalation
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut induire des anomalies génétiques
Susceptible de provoquer le cancer
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut irriter les voies respiratoires
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide et vapeurs extrêmement inflammables

**Aspect** Transparent**État physique** Liquide**Odeur** Strong solvent odor.**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuel requis
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
Tenir au frais

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

31.75% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Alcool isopropylique	67-63-0	25 - <50%
Xylènes	1330-20-7	10 - <25%
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	10 - <25%
Éthylbenzène	100-41-4	10 - <25%
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	5 - <10%
Tolyl triazole	29385-43-1	0.5 - <1%
Hydroxyde dammonium	1336-21-6	0.5 - <1%

4. PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours****Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Inflammable.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éliminer les sources d'ignition. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Alcool isopropylique 67-63-0	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³
Xylènes 1330-20-7	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m ³	-
Éthylbenzène 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m ³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m ³

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques

Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Odeur	Strong solvent odor.
Couleur	Orange
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	> 35 °C / > 95 °F	
Point d'éclair	9 °C / 48.2 °F	

Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	0.83
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité(s)	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Trait d'union	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	2 mm ² /s
Viscosité dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible
TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune information disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcool isopropylique 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	> 10000 ppm (Rat) 6 h
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) 64742-88-7	> 25 mL/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	> 5.28 mg/L (Rat) 4 h
Éthylbenzène 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat) 4 h
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-
Tolyl triazole 29385-43-1	= 675 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	> 1.73 mg/L (Rat) 1 h
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	= 350 mg/kg (Rat)	-	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique 67-63-0	-	Group 3	-	X
Xylènes 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Éthylbenzène 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis

X - Présent

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 8531 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 2778 mg/kg

ETAmél (inhalation-gaz) 2492 ppm

ETAmél 2.8 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

ETAmél (inhalation-vapeurs) 15236 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin selon le Ministère des transports des États-Unis.

Écotoxicité

0 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool isopropylique 67-63-0	0.05
Xylènes 1330-20-7	3.15
Éthylbenzène 100-41-4	3.118
Tolyl triazole 29385-43-1	1.083

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U239 D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	California Hazardous Waste Status
Alcool isopropylique 67-63-0	Toxic Ignitable
Xylènes 1330-20-7	Toxic Ignitable
Éthylbenzène 100-41-4	Toxic Ignitable
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	Toxic Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque :

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification	UN1993
Nom d'expédition	Combustible liquid, n.o.s, (contains xylene and isopropanol), Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin selon le Ministère des transports des États-Unis.

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
Nom d'expédition	Combustible liquid, n.o.s, (Contains xylene and isopropanol), Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	II

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
Nom d'expédition	Combustible liquid, n.o.s, (Contains xylene and isopropanol), Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	3
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECI	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Threshold Values %
Alcool isopropylique - 67-63-0	1.0
Xylènes - 1330-20-7	1.0
Éthylbenzène - 100-41-4	0.1
Hydroxyde d'ammonium - 1336-21-6	1.0

SARA 311/312 Hazard Categories

Danger aigu pour la santé	Non
Chronic Health Hazard	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act)

This product contains the following substances which are regulated pollutants pursuant to the Clean Water Act (40 CFR 122.21 and

40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Reportable Quantities	CWA - Toxic Pollutants	CWA - Priority Pollutants	CWA - Hazardous Substances
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	X	X	X
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	1000 lb	-	-	X

CERCLA

This material, as supplied, contains one or more substances regulated as a hazardous substance under the Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Hazardous Substances RQs	Extremely Hazardous Substances RQs	Reportable Quantity (RQ)
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

US State Regulations**Proposition californienne 65**

This product contains the following Proposition 65 chemicals:

Nom chimique	Proposition californienne 65
Éthylbenzène 100-41-4	Carcinogen

U.S. State Right-to-Know Regulations

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Alcool isopropylique 67-63-0	X	X	X
Xylènes 1330-20-7	X	X	X
Éthylbenzène 100-41-4	X	X	X
Eau 7732-18-5	-	-	X
Hydroxyde dammonium 1336-21-6	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

Classe de danger SIMDUT

B2 - Liquide inflammable, D2A - Matières très toxiques, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 4	Instabilité 0	-
HMIS	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 4	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

Date de révision 10-janv.-2022

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la

date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.

Fin de la Fiche de données de sécurité